



**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2024**  
**REUNIONE DI I 25 È 26 D'APRILE DI U 2024**  
**1ÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2024**  
**RÉUNION DES 25 ET 26 AVRIL 2024**

N° 2024/O1/014

**Question orale déposée par M. Xavier LACOMBE**  
**Au nom du groupe « UN SOFFIU NOVU »**

**OBJET : PTIC**

Dans son discours à Bastia le 7 février 2018, le Président de la République a annoncé un Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC), amené à se substituer dès 2021 et jusqu'en 2027 au Plan Exceptionnel d'Investissement.

L'objectif de ce nouveau dispositif financier était de poursuivre l'accompagnement des projets structurants.

Je rappelle que son montant initial était de 500M€ pour être finalement porté à 550M€. Plusieurs territoires ont sollicité ce financement et ont même pour certains d'entre d'eux formalisé cet engagement par des contrats de projet.

Je citerai pour rappel l'aménagement du Port de Plaisance de Porto-Vecchio, la réalisation de la Place du Diamant à Ajaccio, la reconstruction du pôle d'enseignement de Prunelli di Fiumorbu ou la couverture des tribunes du Stade Armand-Césari de Furiani.

Sans vouloir faire de prosélytisme ou de chauvinisme, je suis également fier de rappeler que la Communauté du Pays Ajaccien a signé deux contrats de projet avec l'Etat, pour le financement du Téléporté Angelo et du Pole d'échanges multimodal de Mezzana.

Pour les collectivités que nous administrons cela témoigne à la fois de la vision structurante de nos territoires respectifs, de la maturité des projets que nous portons et de notre capacité financière à les engager.

Ils constituent l'essentiel de la consommation des crédits dédiés (11,5 M€ en 2021, 30 M€ en 2022 et 50 M€ en 2023). L'Etat tablait d'ailleurs sur une consommation de 70 M€/an.

A l'exclusion de projets hydrauliques portés par l'OEHC et de la réfection de l'apponement St Joseph à Ajaccio, dont l'urgence n'était plus à démontrer par ailleurs, je ne trouve nulle trace d'une consommation ou d'une programmation d'opérations structurantes sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité de Corse.

Aussi Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse ma question sera simple.

En l'absence regrettable de Programmation Pluriannuelle d'Investissement pour notre collectivité qui nous prive de visibilité sur votre action, pouvez-vous informer notre Assemblée du choix des prochaines opérations structurantes ou la Collectivité de Corse souhaite solliciter le PTIC et selon quel calendrier opérationnel ?

Je vous remercie.